Agent de nettoyage industriel

TABLE DES MATIÈRES

1. POSTE DE TRAVAIL OU FONCTION 2
- 1.1 Tâches 2
- 1.2 Qualifications exigées et conditions professionnelles 2
- 1.3 Localisation 2
- 1.4 Équipements de travail 3
- 1.5 Instructions préalables 7
- 1.6 Formations à prévoir 8
- 1.7 Étudiants-travailleurs 8
- 1.8 Informations complémentaires 9

2. RISQUES ET MESURES DE PRÉVENTION 10
- 2.1 Risques possibles 10
- 2.2 Équipements de protection individuelle et vêtements de travail 21
- 2.3 Informations complémentaires 22

3. SURVEILLANCE DE LA SANTÉ 22
- 3.1 Vaccinations et tests 22
- 3.2 Risques pour la santé 23
- 3.3 Informations complémentaires 24

4. PROTECTION DE LA MATERNITÉ 24

5. AVIS 25

6. POINTS D'ATTENTION LORS DE LA VISITE D'ENTREPRISE 25
- 6.1 Général 25
- 6.2 Spécifique 25

7. OUTIL DIDACTIQUE 26

8. REMARQUES ET CLAUSE DE NON-RESPONSABILITÉ 27

9. VERSION ET DATE 27

Agent de nettoyage industriel

1. POSTE DE TRAVAIL OU FONCTION

1.1 Tâches

Les tâches d'un agent de nettoyage industriel (« nettoyeur industriel ») sont diverses et dépendent du secteur dans lequel il exerce ses activités.
« Le nettoyage industriel » est un intitulé de fonction qui regroupe diverses formes de nettoyage, parmi lesquelles :

- Le nettoyage de canalisations et de puits (par ex. canalisations d'eaux usées, de gaz, de fosses septiques, de dégraisseurs, etc.) ;
- Le nettoyage et l'entretien d'installations industrielles (par ex. réservoirs, échangeurs de chaleur, installations de traitement des eaux, vitrines et comptoirs réfrigérés, etc.) ;
- Le nettoyage des sols, des murs, des vitrages et des plafonds ;
- Le nettoyage de façades (par ex. pour éliminer les graffitis, etc.) ;
- Le nettoyage des bacs, des caisses et des palettes (par ex. pour le secteur alimentaire).

1.2 Qualifications exigées et conditions professionnelles

Les filières classiques d'enseignement ne proposent pas de formation spécifique dans le domaine du nettoyage industriel. Cela signifie que les intérimaires devront suivre une formation complémentaire en fonction de l'analyse de risques préalablement réalisée par l'utilisateur.

Étant donné les risques présents dans le secteur, de nombreuses entreprises exigent une formation de base en sécurité au travail. Pour les entreprises certifiées VCA[1], il s'agit même d'une obligation. Pour être affecté dans une entreprise de ce type, l'intérimaire doit être en possession (ou au plus tard dans les 3 mois qui suivent son affectation) d'une attestation VCA de base/VCA complet. Dans le cas contraire, une formation et un examen doivent avoir été planifiés (en concertation avec l'utilisateur). Seuls les organismes accrédités peuvent délivrer un certificat VCA.

1.3 Localisation

Un agent de nettoyage industriel travaille principalement en déplacement chez des clients. Il est donc un travailleur itinérant (par ex. il se déplace avec un véhicule équipé d'un matériel spécialisé) confronté à des caractéristiques du lieu de travail à chaque fois différentes. Il en résulte qu'une bonne information préalable est nécessaire avant même de débuter le travail.

- Exemple 1 : Le nettoyage de conduites et de puits
  Travail en espace confiné, en zones explosibles, sur la voie publique, etc.
- Exemple 2 : Le nettoyage d'installations industrielles
  Travail au bord d'étendues d'eau, en espace confiné, en hauteur, dans des environnements industriels présentant des caractéristiques spécifiques, etc.
- Exemple 3 : Le nettoyage de façades et de vitres
  Travail en hauteur (échafaudage et/ou élévateur à nacelle), le long de la voie publique, etc.

1 VCA signifie « Veiligheid, Gezondheid en Milieu Checklist Aannemers » (Liste de contrôle sécurité, santé et environnement pour les contractants).
Il s'agit d'un système de certification par lequel les entreprises sont auditées et certifiées pour leur politique de sécurité, de santé et d'environnement.

Agent de nettoyage industriel

1.4 Équipements de travail

→ Équipements de travail en lien avec les techniques d'aspiration

- **Fonctionnement**

Lorsque l'on pompe l'air présent dans le réservoir d'un véhicule de nettoyage - en d'autres termes lorsque le réservoir est placé sous vide - on crée une différence de pression d'air entre l'intérieur et l'extérieur du réservoir. La pression interne est inférieure à la pression externe. De cette manière, des liquides ou des solides peuvent être aspirés à l'intérieur du réservoir. Les matières aspirées peuvent être transportées vers leur lieu de déchargement (par ex. une entreprise de traitement des déchets).

Le nettoyage par aspiration sous vide concerne la collecte et le transport de grandes quantités de matériaux liquides, parmi lesquels les boues, des résidus d'huile, des matières fécales, etc., à l'aide d'un camion aspirateur. Les activités concernées sont, entre autres, la vidange et le nettoyage d'installations d'épuration d'eau, de conduites, de rigoles, de fosses sceptiques/dégraisseurs, de dessableurs, de débourbeurs, etc.

La technique du nettoyage par aspiration de substances sèches s'applique, par exemple, à la vidange et au transport de grandes quantités de gravats, de matériaux bruts, de sable, de fragments, de graviers, etc., à l'aide d'un camion aspirateur. Il peut s'agir notamment d'opérations de nettoyage de réservoirs, de sous-sols ou de silos ou bien encore d'interventions lors de travaux de rénovation, etc.

- **Équipement**

Éléments sur tous les camions aspirateurs

- Arrêt d'urgence : sur tous les véhicules et avec une commande à distance ;
- Mise à la terre : de l'électricité statique peut être générée par le frottement des produits dans le conduit d'aspiration ;
- Pare-étincelles (filtre à particules), si le véhicule est en-dessous ou égal à la norme euro 3 ;
- Valve de sécurité : protection contre la surpression ;
- Couvercle arrière articulé.

Spécifique pour les camions aspirateurs de liquides

- Tuyau d'échappement articulé ou flexible : tuyau d'échappement ou clapet d'échappement, disperse les gaz ;
- Raccord des tuyaux d'aspiration se trouvant sur le couvercle arrière.

Agent de nettoyage industriel

Spécifique pour les camions aspirateurs de matériaux secs

- Installation de filtration : filtre les particules de poussière dans l'air ;
- Ventilateur sur le couvercle arrière ;
- Raccordements pour les tuyaux d'aspiration situés sur le côté.

→ Équipements de travail en lien avec les techniques « haute pression »

• Fonctionnement

On parle de haute pression à partir du moment où la pression est supérieure à 250 bars ou lorsque la capacité de la pompe est supérieure à 10 kW à une pression située au-dessus de 25 bars. Concrètement cela signifie qu'un jet d'eau chaude/froide est pulvérisé à une très grande vitesse par une petite ouverture. L'avantage de cette technique est qu'il est possible d'éliminer la saleté tenace dans des endroits difficiles d'accès.

• Équipement

Un nettoyage automatique à haute pression implique que l'opération soit réalisée depuis une distance de sécurité par un opérateur certifié (principe d'interdiction d'entrée d'homme). Cette technique est souvent utilisée lorsque l'on doit nettoyer des espaces confinés et/ou des endroits difficiles d'accès. L'opérateur détient le contrôle complet de la machine et de l'arrêt d'urgence.

→ Tête de nettoyage pour réservoir
La tête de lavage pour réservoir dispose d'un système de buses de pulvérisation rotatives. Elle est introduite verticalement au milieu du réservoir à l'aide d'un système de commande.

→ Techniques de nettoyage robotisées
Le robot nettoyeur dispose de têtes de pulvérisation, rotatives ou non, et d'une caméra pour contrôler le déplacement du robot sur un écran. La commande de la machine est effectuée à distance.

Agent de nettoyage industriel

Le nettoyage semi-automatique à haute pression signifie que l'outil de pulvérisation nettoie automatiquement mais qu'il est commandé manuellement. L'opérateur peut actionner lui-même l'arrêt d'urgence.

- Nettoyeur de sol
  Le nettoyeur de sol est adapté pour nettoyer les salissures (et/ou les couches de matières accumulées sur le sol) ou pour rendre le sol rugueux. Le jet est protégé par le cadre de l'appareil et lorsque que l'on relâche les commandes, l'alimentation en liquide est stoppée immédiatement.

Le nettoyage manuel à haute pression signifie que l'outil de pulvérisation est entièrement actionné manuellement. Ici, c'est un préposé à l'arrêt d'urgence qui actionne l'arrêt d'urgence.

- Pistolet haute pression
  Le pistolet de pulvérisation à haute pression peut générer une pression allant de 250 bars à 2.500 bars. Le type de jet est déterminé par le modèle de tête de pulvérisation (buse) utilisé.

Agent de nettoyage industriel

→ Équipements de travail en lien avec les techniques chimiques

- **Fonctionnement**

Cette technologie est utilisée lorsque l'application de la haute pression ne suffit pas à éliminer les saletés (par ex. une couche épaisse de matière). On essaie alors d'éliminer les matières à l'aide de produits chimiques. Souvent il s'agit seulement de traiter une surface en préparation d'un traitement ultérieur. D'autres applications existent : élimination du calcaire, de la rouille, etc.

- **Moyens de nettoyage**
  - Ammoniac dans les nettoyants alcalins et les nettoyeurs de graffitis ;
  - Acide chlorhydrique dans les nettoyants acides et les anticalcaires ;
  - Hydroxyde de potassium dans les nettoyants légèrement alcalins ;
  - Pâtes de nettoyage pour limiter les risques d'éclaboussures.

En fonction du produit chimique appliqué et de la nature de la salissure, une réaction physique et/ou chimique intervient dont il reste, ou non, des résidus sur l'élément nettoyé. Il peut s'agir :
- Du produit lui-même, par ex. du chlore, des plastiques, des pesticides, etc. ;
- Des produits de réaction, par ex. réaction à l'acide, réaction au produit de nettoyage, etc.

→ Obturateur d'égouts gonflable

- **Fonctionnement**

Les obturateurs d'égouts gonflables sont utilisés pour la fermeture temporairement des conduites/égouts ou des connexions à des puits ou des réservoirs. Ils sont fabriqués dans tous les types de profils (carrés, ovoïdes, etc.) et existent aussi avec différents diamètres. La conduite est obturée par un ballon rempli d'air. Lorsqu'il est suffisamment sous pression, le ballon se bloque contre les parois de la conduite de sorte que la conduite est, en principe, obturée. L'obturateur doit vraiment être du bon diamètre et être amené à la bonne pression pour fonctionner de manière optimale. Sinon, il pourrait se fissurer ou se détacher des parois.

→ Échafaudage et/ou élévateur à nacelle

- **Fonctionnement de l'échafaudage**

Occasionnellement, un laveur de vitres ou un nettoyeur de façades devra faire usage d'un échafaudage. Il s'agit d'une construction en tubes installée le long de la façade pour des travaux temporaires en hauteur. Lors de l'installation d'un échafaudage, il doit être tenu compte de la nature des travaux, de la charge et des conditions météorologiques. C'est pour cela qu'il existe divers types d'échafaudages qui s'adaptent aux conditions. Étant donné la compétence exigée pour le montage et le démontage de l'échafaudage, le laveur de vitre ou le nettoyeur de façades confiera ce travail à une entreprise spécialisée.

- **Fonctionnement de l'élévateur à nacelle**

Un élévateur à nacelle est souvent utilisé par les laveurs de vitre ou les nettoyeurs de façades. Les travaux de nettoyage sont exécutés depuis une plateforme mobile fixée à un bras télescopique ou des ciseaux élévateurs actionnés hydrauliquement, pneumatiquement ou mécaniquement. L'élévateur à nacelle n'est pas un moyen d'accès à un lieu de travail situé en hauteur. Il constitue lui-même le lieu de travail.

1.5 Instructions préalables

Il est important que l'intérimaire bénéficie d'un accueil avant même qu'il n'entame son travail au sein de l'entreprise de l'utilisateur.

Les points suivants sont importants :

L'intérimaire doit avoir reçu des informations :

- sur tous les risques liés à son poste de travail ;
- sur les obligations de la ligne hiérarchique ;
- sur les missions et compétences du service interne ou externe de prévention et de protection au travail ;
- sur les accès aux équipements sociaux (vestiaires, WC, réfectoire, etc.) ;
- sur l'organisation des premiers secours ;
- sur la localisation des accès aux zones dangereuses ;
- sur les procédures à suivre en cas de situation d'urgence, d'incendie, d'évacuation, d'accident, etc.

Les instructions de sécurité spécifiques qui sont nécessaires pour prévenir les risques associés au poste de travail ou à l'activité, par ex. celles relatives à :

- La commande du camion aspirateur ;
- L'utilisation des robots de nettoyage ;
- La mise en place d'obturateurs d'égouts gonflables ;
- L'utilisation de produits de nettoyage et/ou d'entretien ;
- Etc.

Agent de nettoyage industriel

1.6 Formations à prévoir

L'analyse de risques réalisée par l'utilisateur peut démontrer que des formations complémentaires sont nécessaires.

- **Tâches à risques, avec évaluation par un centre agréé (VCA) :**
  - Formation de garde de sécurité des espaces confinés (IS-007) :
    D'application pour les travailleurs chargés de superviser la sécurité lors du travail dans des espaces confinés ainsi que l'exécution de l'intervention de première ligne.
  - Formation « Travailler avec une protection respiratoire indépendante (autonome et non autonome) » (IS-081) :
    D'application pour les travailleurs occupés dans des environnements présentant une faible concentration en oxygène et/ou de hautes concentrations de substances dangereuses dans l'air ambiant.
  - Formation « Travailler avec un élévateur à nacelle sur camion » (IS-004) et « Travailler avec un élévateur à nacelle automoteur » (IS-005) :
    D'application pour les travailleurs qui travaillent avec un élévateur à nacelle indépendant ou monté sur un camion.

- **Tâches à risques, sans évaluation par une centre agrée VCA :**
  - Formation « Pulvérisation à haute pression » (AV-024) :
    D'application pour les travailleurs qui travaillent avec des installations à haute pression (pression >250 bars).
  - Formation « Machiniste pression sous vide » :
    D'application pour les travailleurs qui travaillent avec des appareils fonctionnant sous vide.
  - Permis de conduire C

1.7 Étudiants-travailleurs

L'utilisateur doit disposer préalablement d'une analyse de risques au poste de travail. Celle-ci doit démontrer si le poste est adapté ou non à un étudiant-travailleur (jobiste). Une des mesures de prévention qui peut en découler est que, sur la base du Code X.3, certaines activités sont interdites aux étudiants-travailleurs.

Quelques points d'attention :

- L'utilisation de produits d'entretien avec la mention d'une ou de plusieurs caractéristiques de danger (phrases-H) qui figurent sur la liste non-limitative des produits interdits est une **activité interdite** pour les étudiants-travailleurs.
- Le nettoyage et l'accès aux espaces confinés sont des activités interdites aux étudiants-travailleurs.
- Le nettoyage d'installations industrielles n'est pas une activité recommandée pour un étudiant-travailleur si celle-ci exige des connaissances spécifiques et/ou présente des dangers particuliers.
- Le travail sur des échafaudages est autorisé aux étudiants-travailleurs à condition que l'échafaudage soit monté correctement, que le travail soit supervisé et que les protections collectives adéquates soient présentes. Le montage et démontage d'échafaudage, en revanche, n'est pas autorisé.

- Le travail avec un élévateur à nacelle est autorisé aux étudiants-travailleurs à condition que ceux-ci ne commandent pas eux-mêmes l'élévateur, que leur travail soit supervisé et qu'ils disposent de suffisamment de connaissances pour porter correctement les protections antichute.
- La conduite d'un véhicule automobile, catégorie B, est autorisée si l'étudiant-travailleur dispose d'un permis de conduire valable. Un permis de conduire provisoire B n'est pas suffisant.
- La conduite d'un camion, catégorie C/CE, est autorisée pour les étudiants âgés de plus de 18 ans à la condition qu'ils disposent d'un permis de conduire valable et de l'attestation d'aptitude à la conduite correspondante.

1.8 Informations complémentaires

- **Le signalement des travaux**

Une zone de travail doit être clairement définie et les travaux exécutés sur la voie publique doivent être signalés selon les règles de l'art. Pour ce faire, il faut tenir compte des aspects suivants :

- Demander à temps l'autorisation d'interdiction de stationnement et/ou d'installation de la signalisation de chantier (panneaux d'obligation et/ou d'interdiction) ;

- Assurer une protection suffisante et durable : interdire l'accès aux passants (et donc aux personnes non autorisées) au moyen d'une barrière continue située à au moins 6 m du pistolet de pulvérisation. Il peut s'agir d'un ruban jaune et noir ou d'une bâche en cas de nettoyage de façade ;
- Prévoir un passage sécurisé pour les piétons ;
- Veiller à l'ordre et à la propreté sur la zone de travail et prévoir une voie d'évacuation.

Agent de nettoyage industriel

2. RISQUES ET MESURES DE PRÉVENTION

2.1 Les risques possibles

AVANT LE DÉBUT DES TRAVAUX

Dangers	Risques	Évaluation des risques	Mesures de prévention	Évaluation risque résiduel	Remarques
Expérience et/ ou connaissances insuffisantes	→ Blessures physiques → Dommages à des tiers → Dommages matériels		→ Pour l'agence d'intérim : réaliser l'examen approfondi des connaissances/ expérience de l'intérimaire. → Pour l'utilisateur : prévoir un accueil/suivi de l'intérimaire. → Fournir les instructions et procédures de sécurité à l'intérimaire. → Prévoir une formation complémentaire si nécessaire (voir aussi 1.6 Formations à prévoir).		
Préparation insuffisante/ manque d'informations sur le déroulement des travaux	→ Blessures physiques → Dommages à des tiers → Dommages matériels		→ Prévoir une courte explication relative à la situation concrète/les tâches propres aux chantiers. → Mettre à disposition les données de contact du conseiller en prévention et de la personne de confiance dans l'entreprise.		
Manque d'entretien et/ou de contrôle des outils/appareils	→ Blessures physiques → Électrocution		→ Faire contrôler le matériel à intervalles réguliers par une personne compétente interne et/ou externe. → Contrôler visuellement l'outillage avant utilisation.		
Désordre sur le lieu de travail → Matériel en désordre → Câbles/obstacles dans les passages	→ Chutes → Glissades → Trébuchements		→ Porter des équipements de protection individuelle : chaussures ou bottes de sécurité avec semelles anti-dérapantes. → Maintenir les voies de secours et d'évacuation libres. → Veiller à l'ordre sur le lieu de travail et ne pas laisser de matériel traîner.		

Prévention et Intérim

Agent de nettoyage industriel

Dangers	Risques	Évaluation des risques	Mesures de prévention	Évaluation risque résiduel	Remarques
Absence de signalisation → **Sols glissants** → **Dénivelés** → **Trou d'homme ouvert**	→ Chutes → Dommages à des tiers		→ Porter les équipements de protection individuelle adaptés : chaussures ou bottes de sécurité avec semelles anti-dérapantes. → Délimiter la zone de travail pour les personnes non autorisées à l'aide d'un ruban visible. → Protéger/signaler les trous d'homme ouverts à l'aide de cônes, de rubans, de barrières, etc. → Signaliser les dénivelés et les sols humides ou glissants.		
Travail à haute pression → **Travail dangereux** → **Horaires irréguliers** → **Deadlines**	→ Fatigue → Perte de concentration		→ Prévoir des pauses. → Signaler à temps la surcharge de travail. → Fournir des instructions claires. → Suivre correctement les écarts de planning et donner des instructions complémentaires.		→ Mode de vie sain (sommeil suffisant, alimentation équilibrée, exercice physique, etc.)

Prévention et Intérim

Agent de nettoyage industriel

PENDANT LES TRAVAUX

Dangers	Risques	Évaluation des risques	Mesures de prévention	Évaluation risque résiduel	Remarques
TRAVAIL EN ESPACES CONFINÉS/DANS DES PUITS					
Atmosphère → **Danger d'explosion** → **Manque d'oxygène** → **Fumées et gaz**	→ Intoxication → Étouffement → Somnolence		→ Porter les équipements de protection adéquats : protection respiratoire (masque ou filtre). → Communiquer la procédure d'urgence, les voies d'évacuation, les règles de communication. → Effectuer un mesurage (à l'aide d'un capteur LIE[2]); teneur en oxygène, substances inflammables, substances toxiques. → Autoriser l'accès à l'espace de travail uniquement aux personnes compétentes/ formées. → Prévoir la présence d'un garde de sécurité, communiquer avec la personne dans l'espace confiné, vérifier le dispositif de ventilation et organiser l'intervention de première ligne. → Prévoir l'alternance dans l'équipe pour limiter l'exposition lors d'interventions prolongées. → Utiliser du matériel prévu pour atmosphère explosible (certifié ATEX[3]).		→ Formation garde de sécurité (Voir formation tâches à risques sur **www.p-i.be**) → Respecter les règles fixées dans l'autorisation de travail

2 LIE signifie 'Limite inférieure d'explosivité'. Un capteur LIE est donc un système de détection des gaz inflammables.

3 ATEX signifie ATmosphères EXplosibles.

Prévention et Intérim

Agent de nettoyage industriel

Dangers	Risques	Évaluation des risques	Mesures de prévention	Évaluation risque résiduel	Remarques
Accès difficile, entrée étroite et/ou espace exigu	→ Écrasement → Oppression → Évanouissement → Ecchymoses		→ Porter les équipements de protection adéquats : vêtements de protection imperméables adaptés, chaussures de sécurité avec des semelles antidérapantes, gants et casque de sécurité. → Prévoir un trépied avec une sécurité antichute et une ligne de vie. → Prévoir suffisamment d'éclairage (sans production d'étincelles). → Désigner un garde de sécurité à hauteur du trou d'homme pour maintenir le contact avec le collègue dans l'espace confiné (par ex. par walkie-talkie).		
Mauvaise visibilité	→ Blessures physiques → Heurts		→ Prévoir un éclairage sans production d'étincelles. → Utiliser une lampe frontale avec un nombre de lumens suffisant.		
Utilisation d'outillage électrique	→ Brûlures → Électrocution → Accident mortel		→ Prévoir un outillage utilisable en atmosphère explosible (certifié ATEX). → Travailler avec un outillage résistant à la poussière et à l'eau (code IP). → Contrôler régulièrement l'outillage électrique.		
Présence de vermine	→ Infection → Intoxication → Maladie → Allergie		→ Garder suffisamment de distance avec la vermine. En cas de présence en grandes quantités, quitter l'espace. → Respecter les règles d'hygiène du travail : se laver régulièrement les mains, ne pas se frotter les yeux, ne pas porter de bijoux durant les heures de travail et/ou ne pas manger et boire pendant le travail.		

Prévention et Intérim

Agent de nettoyage industriel

Dangers	Risques	Évaluation des risques	Mesures de prévention	Évaluation risque résiduel	Remarques
Présence d'agents biologiques	→ Infection → Intoxication → Irritation → Allergie		→ Porter les équipements de protection individuelle adaptés : gants, vêtements de travail, chaussures ou bottes de sécurité. → Assurer la vaccination des intérimaires lors de l'évaluation de santé préalable. → Prévoir des règles et des procédures claires relatives à l'hygiène au travail (par ex. le lavage des mains).		
Ambiances thermiques extrêmes : **→ Travail en extérieur <5°C** **→ Travail mi-lourd en local fermé : <15°C et >26,7°C (en fonction du degré d'humidité)**	→ Perte de concentration → Déshydratation → Hypothermie		→ Porter des équipements de protection individuelle adéquats : vêtements imperméables adaptés, chaussures de sécurité, gants et casque de sécurité. → Éviter le travail dans des températures extrêmes (chaud ou froid). → Limiter l'exposition aux températures ambiantes extrêmes à quelques heures par jour. → Prévoir un local chauffé ou frais. → Boire suffisamment en cas de temps chaud.		

Prévention et Intérim

Agent de nettoyage industriel

Dangers	Risques	Évaluation des risques	Mesures de prévention	Évaluation risque résiduel	Remarques
TRAVAIL EN ATMOSPHÈRE EXPLOSIBLE					
Atmosphère → **Explosible** → **Faible en oxygène** → **Gaz et fumées**	→ Intoxication → Étouffement → Somnolence		→ Porter les équipements de protection individuelle adaptés : protection respiratoire adéquate (masque ou filtre). → Communiquer la procédure d'urgence, les voies d'évacuation, les règles de communication. → Effectuer un mesurage (à l'aide d'un capteur LIE) : teneur en oxygène, substances inflammables, substances toxiques. → Autoriser l'accès aux seules personnes compétentes ou formées. → Prévoir la présence d'un garde de sécurité, communiquer en continu avec la personne en espace confiné, contrôler le système de ventilation, prévoir l'intervention de première ligne. → Organiser l'alternance entre les travailleurs pour limiter les expositions de trop longue durée. → Employer exclusivement du matériel utilisable en atmosphère explosible (certifié ATEX).		
Utilisation d'outillage électrique	→ Incendie → Explosion		→ Effectuer les travaux avec de l'outillage utilisable en atmosphère explosible (certifié ATEX). → Contrôler l'absence de défectuosités sur l'outillage avant emploi.		
Travaux à risque d'incendie (étincelles, flamme nue, etc.)	→ Incendie → Explosion		→ Interdire les travaux à risques d'incendie dans les zones explosibles.		

Prévention et Intérim

Agent de nettoyage industriel

Dangers	Risques	Évaluation des risques	Mesures de prévention	Évaluation risque résiduel	Remarques
TRAVAIL EN HAUTEUR					
Travail sur échafaudage ou sur échelle	→ Sol ou sous-sol instables		→ Exécuter un contrôle visuel avant utilisation et faire contrôler annuellement par un organisme agréé. → Ne pas créer de constructions « maison ». Utiliser le matériel selon les indications du fabricant. → Installer l'échelle suivant les règles de l'art. → Veiller à l'ordre sur le lieu de travail.		
Chute d'objets	→ Blessures physiques		→ Porter des équipements de protection individuelle adaptés : en priorité, un casque de sécurité.		
Conditions météorologiques **→ Force du vent** **→ Orage** **→ Brouillard**	→ Vacillement → Écrasement		→ Rester attentif aux paramètres environnementaux. → Arrêter les travaux lorsque la force du vent dépasse 6 Bft.		
TRAVAIL AVEC UN ÉLÉVATEUR À NACELLE					
Utilisation inappropriée	→ Chute → Dommages à des tiers → Dommages matériels		→ Confier la conduite de l'élévateur à nacelle aux seules personnes compétentes et formées (IS-004/IS-005). → Contrôler la présence d'instructions de sécurité et leur application effective. → Porter les équipements de protection individuelle adaptés : un harnais de sécurité agréé. → Interdire l'abandon de la plateforme durant les travaux et l'utilisation de moyens supplémentaires pour atteindre un point plus élevé à partir de la nacelle.		
Sol instable	→ Vacillement → Écroulement → Écrasement		→ Garder une distance suffisante avec les obstacles sur le chantier. → Veiller à placer les pieds sur un sol suffisamment dur et plat.		

Prévention et Intérim

Agent de nettoyage industriel

Dangers	Risques	Évaluation des risques	Mesures de prévention	Évaluation risque résiduel	Remarques
Obstacles en hauteur → **Câbles électriques** → **Éclairage**	→ Électrocution → Chute		→ Rester en permanence vigilant quant à l'environnement et toujours garder suffisamment de distance avec les câblages en hauteur. → Utiliser un élévateur à nacelle uniquement pour les usages pour lesquels il a été conçus.		
Charge maximale autorisée	→ Vacillement → Écroulement		→ Vérifier si le rapport de contrôle trimestriel est en ordre. → Ne pas placer de charge sur les bords de la plateforme. → Ne pas utiliser pour le transport de charges : n'est pas un engin de levage.		
Conditions météorologiques : → **Force du vent** → **Orage** → **Brouillard**	→ Vacillement → Écroulement		→ Rester attentif aux paramètres environnementaux. → Arrêter les travaux dès que la force du vent dépasse 6 Bft.		
TRAVAIL LE LONG DE LA VOIE PUBLIQUE					
Mauvaise visibilité des travailleurs et/ou des travaux	→ Blessures physiques → Décès		→ Porter des équipements de protection individuelle adaptés : vêtements de signalisation. → Rester attentif à la circulation. → Signaliser et délimiter clairement la zone de travail. → Demander à temps une autorisation aux instances compétentes pour l'occupation temporaire de la voie publique.		
Collision avec des véhicules et/ou accidents de la route	→ Blessures physiques graves → Dommages matériels → Décès		→ Porter des équipements de protection individuelle adaptés : vêtements de signalisation. → Choisir les périodes les plus calmes pour effectuer les travaux. → Délimiter la zone de travail et prévoir suffisamment d'espace de travail.		

Prévention et Intérim

Agent de nettoyage industriel

Dangers	Risques	Évaluation des risques	Mesures de prévention	Évaluation risque résiduel	Remarques
Ambiances thermiques extrêmes : → **Travail en extérieur : <5°C** → **Travail mi- lourd en local fermé : <15°C et >26,7°C (en fonction du degré d'humidité)**	→ Perte de concentration → Déshydratation → Hypothermie		→ Porter des équipements de protection individuelle adaptés : vêtements de protection imperméables, gants et casque de sécurité. → Éviter de travailler dans des températures ambiantes extrêmement froides ou chaudes. → Limiter l'exposition aux températures ambiantes extrêmes à quelques heures par jour. → Prévoir un local chauffé ou frais. → Boire suffisamment par fortes chaleurs.		
TRAVAIL AVEC UN CAMION ASPIRATEUR					
Monter et descendre du véhicule	→ Trébuchement → Fracture → Blessures physiques		→ Porter les équipements de protection individuelle adéquats : chaussures de sécurité entre autres. → Regarder dans les rétroviseurs et tenir compte de l'angle mort. → Utiliser la méthode des 3 appuis : veiller à assurer son appui en 3 points. → Utiliser la poignée fixe de la cabine. → Monter et descendre du véhicule avec le regard orienté vers la cabine.		
Détachement ou choc avec le conduit d'aspiration	→ Blessures physiques → Dommages matériels → Dommages à des tiers → Fuite d'eaux usées et/ou de déchets		→ Porter les équipements de protection adaptés : vêtements de protection imperméables, chaussures de sécurité, gants et casque de sécurité. → Contrôler visuellement les connexions et les dommages éventuels avant le début des travaux. → Utiliser un guide tuyau pour éviter que le tuyau d'aspiration ne se plie.		

Prévention et Intérim

Agent de nettoyage industriel

Dangers	Risques	Évaluation des risques	Mesures de prévention	Évaluation risque résiduel	Remarques
Utilisation incorrecte des commandes	→ Blessures physiques → Dommages matériels → Dommages à des tiers		→ Prévoir des instructions/une formation sur l'utilisation correcte et sûre du véhicule d'aspiration. → Utiliser des marquages au niveau des boutons de commande.		
Position de travail inadéquate	→ Troubles musculosquelettiques → Lombalgies		→ Limiter la durée d'exposition et prévoir une alternance entre collègue. → Stimuler la prise de postures de travail adéquates par la formation, la sensibilisation, l'information, etc.		
TRAVAIL AVEC LA HAUTE PRESSION					
Présence de particules de poussière (nocives) et d'eau pulvérisée	→ Irritation → Allergie → Légionellose → Empoisonnement → Plaies		→ Porter des équipements de protection individuelle adaptés : lunettes de protection, gants, chaussures et vêtements de protection. → Délimiter la zone de travail à l'aide d'une bâche et de rubans de signalisation pour protéger les passants. → Travailler avec le jet dans la direction du vent et loin du corps. → S'assurer que l'installation est sécurisée et maintenir une distance minimale avec l'objet à nettoyer.		
Utilisation de la vapeur ou d'eau chaude	→ Brûlures → Irritation → Allergie		→ Porter des équipements de protection imperméables et résistant à la chaleur : vêtements, chaussures, gants et lunettes de sécurité. → Utiliser des tuyaux adaptés à la pression (max. 8 bars) et à la température. → Utiliser du matériel bien isolé (par ex. pistolet de pulvérisation).		

Prévention et Intérim

Agent de nettoyage industriel

Dangers	Risques	Évaluation des risques	Mesures de prévention	Évaluation risque résiduel	Remarques
Électrocution	→ Brûlures → Accident mortel		→ Contrôler la présence éventuelle d'armoires électriques dans l'espace de travail. En cas de présence d'armoires électriques, vérifier qu'elles soient fermées et ne pas diriger le jet en direction des armoires.		
Exposition au bruit	→ Perte auditive : temporaire ou permanente → Traumatisme acoustique → Stress		→ Porter des protections auditives : • À partir de 80 dB(A) : mise à disposition • À partir de 85 dB(A) : port obligatoire → Prévoir un matériel peu bruyant.		→ Si l'on ne parvient pas à entendre un collègue situé à une distance d'un mètre, il faut porter des protections auditives.
Exposition aux vibrations	→ Troubles musculosquelettiques → Troubles circulatoires		→ Porter des gants qui protègent contre les vibrations (norme EN 10819). → Alterner les tâches pour limiter la durée d'exposition.		→ Utiliser du matériel générant peu de vibrations → Contrôler régulière-ment le bon fonctionne-ment des installations et du matériel → Manipuler correctement le jet à haute pression
Utilisation de produits d'entretien et/ou de nettoyage	→ Empoisonnement → Brûlures → Irritation → Allergie		→ Porter les équipements de protection individuelle adaptés : lunettes de sécurité, vêtements de protection et chaussures de sécurité. → Prendre connaissance des risques mentionnés sur la fiche de données de sécurité du produit.		→ Se laver régulièrement les mains → Apprendre à lire les étiquettes

Cet inventaire des risques est purement indicatif et doit être adapté à la situation réelle de l'entreprise. Pour l'évaluation des risques, il existe différentes méthodes, par exemple, le graphe de risques, la méthode Kinney ou l'évaluation des risques au moyen de gradations (très faible, faible, moyen, élevé, très élevé).

Prévention et Intérim

Agent de nettoyage industriel

2.2 Équipements de protection individuelle et vêtements de travail

Général

PROTECTION DE LA TÊTE
CARACTÉRISTIQUES DU CASQUE DE PROTECTION :
- Serre-nuque
- Sangles d'amortissement
- (Ventilation, selon la situation)
- Protège contre la chute d'objets et contre les heurts à la tête

PROTECTION DE L'OUÏE
CARACTÉRISTIQUES DES BOUCHONS D'OREILLES/DES COQUILLES :
- Conseillés à partir de 80 dB(A) et obligatoires à partir de 85 dB(A)
- Capacité d'insonorisation en fonction des marques
- Critères de sélection : fréquence, durée d'exposition, confort, combinaison avec un casque, etc.

PROTECTION RESPIRATOIRE
CARACTÉRISTIQUES D'UNE PROTECTION RESPIRATOIRE DÉPENDANTE DE L'ENVIRONNEMENT (PAR EX. MASQUE À POUSSIÈRES, MASQUE SEMI-FACIAL AVEC FILTRE ASSOCIÉ) :
- Oxygène dans l'environnement > 19%
- Pas en espace confiné/substances inconnues
- Protection contre l'inhalation de particules, de poussières, de gaz, de fumées et de certaines fibres

PROTECTION DES YEUX ET DU VISAGE
CARACTÉRISTIQUES DES LUNETTES DE PROTECTION :
- Protection contre les projections frontales de particules

CARACTÉRISTIQUES DES LUNETTES DE PROTECTION INTÉGRALE :
- Protection contre les projections frontales et latérales de particules
- Protection dans les environnements très poussiéreux
- Ferment bien tout autour des yeux

CARACTÉRISTIQUES D'UN ÉCRAN FACIAL :
- Protection contre la projection de particules dommageables pour la peau, par ex. des substances irritantes

VÊTEMENTS DE TRAVAIL
CARACTÉRISTIQUES :
- T-shirt, pull, pantalon, etc.
- Mis gratuitement à disposition par l'employeur

PROTECTION DES MAINS
CARACTÉRISTIQUES DES GANTS :
- Bonne préhension
- Couvrant les poignets
- Protection contre les produits chimiques
- Imperméable

PROTECTION DES PIEDS
CARACTÉRISTIQUES DES BOTTES DE SÉCURITÉ, EN FONCTION DU TYPE S4 OU S5 :
- Pointes en acier ou en plastique avec protection contre la perforation de 200 joules (Type S4, S5)
- Antistatiques (Type S4, S5)
- Talons fermés (Type S4, S5)
- Talons absorbeurs de chocs (Type S4, S5)
- Imperméables (Type S4, S5)
- Semelles intermédiaires en acier (Type S5)

Spécifique

PROTECTION RESPIRATOIRE
CARACTÉRISTIQUES D'UNE PROTECTION RESPIRATOIRE AUTONOME (PAR EX. UTILISATION D'AIR COMPRIMÉ) :
- Oxygène dans l'environnement < 19%
- Protection contre l'inhalation de poussières dangereuses

VÊTEMENTS DE PROTECTION
CARACTÉRISTIQUES D'UNE COMBINAISON DE PULVÉRISATION :
- Imperméable
- Protection contre les produits chimiques

PROTECTION DES PIEDS
CARACTÉRISTIQUES DES CHAUSSURES DE SÉCURITÉ, EN FONCTION DU TYPE S1, S2 OF S3 :
- Pointes en acier ou en plastique avec protection contre la perforation de 200 joules (Type S1, S2, S3)
- Antistatiques (Type S1, S2, S3)
- Talons fermés (Type S1, S2, S3)
- Talons absorbeurs de chocs (Type S1, S2, S3)
- Dessus hydrofuge (Type S2, S3)
- Semelles intermédiaires en acier (Type S3)

Les EPI[4] illustrés ci-dessus les sont à titre indicatif : le choix des EPI les mieux adaptés doit tenir compte des conditions de travail réelles et doit découler de l'analyse de risques effectuée au poste de travail.

[4] EPI signifie équipement de protection individuelle. Il s'agit de tout équipement qui porté ou tenu par un travailleur protège celui-ci d'un ou plusieurs risques qui menacent sa sécurité et sa santé au travail.

2.3 Informations complémentaires

→ L'utilisation d'une combinaison de pulvérisation

- **Avant les travaux**
  - Contrôler l'état du vêtement avant chaque utilisation : pas de trous, pas de revêtement imbibé ou endommagé, décoloré, durci, etc.
  - Revêtir correctement la combinaison et assurer une fermeture maximale :
    - → Porter une veste au-dessus du pantalon ;
    - → Porter les jambes du pantalon au-dessus des bottes et rétrécir le bas au maximum en le nouant ;
    - → Insérer complètement l'extrémité des gants dans les manches et fermer l'extrémité des manches en les nouant ;
    - → Éventuellement, assurer la bonne fermeture des manches et des bas de pantalon à l'aide d'un tape autocollant ;
    - → Avec les masques faciaux complets : tirer la capuche de la veste au-dessus des serre-têtes ;
    - → Les masques faciaux sont portés avec un serre-tête ou sont fixés à la monture du casque. Toujours porter le masque facial au-dessus de la capuche.
  - Faire contrôler par un collègue si tout est bien fermé.

- **Entretien**
  - Éliminer les éclaboussures chimiques aussi vite que possible du revêtement de la combinaison.
  - Prendre une douche avant d'ôter la combinaison de pulvérisation de sorte que les produits chimiques soient rincés et qu'aucun contact avec les restes de produits sur le vêtement ne soit possible.
  - Se référer aux consignes de lavage du fabricant.
  - Sécher : suspendre et ne pas mettre dans un séchoir électrique.
  - Ne pas nettoyer chimiquement.
  - Ranger lorsque le vêtement est sec. Conserver le vêtement dans un endroit sec.

3. SURVEILLANCE DE LA SANTÉ

3.1 Vaccinations et tests

Un nettoyeur d'égouttage doit être vacciné contre l'hépatite A et B. Le vaccin antitétanique est d'application pour tous les types de fonction dans le nettoyage industriel.

Agent de nettoyage industriel

3.2 Risques pour la santé

De l'analyse de risques, réalisée par l'utilisateur, il découle si le travailleur doit être soumis à une évaluation de santé préalable. Les informations ci-dessous constituent seulement une suggestion des risques pour la santé les plus courants par poste de travail. Il faut tenir compte du fait que chaque poste de travail possède ses propres caractéristiques.

Nettoyeur de conduites, d'égouts et de puits	
NATURE DES RISQUES POUR LA SANTÉ	CODE
Activité à risque défini :	
• Agents chimiques :	1135
• (spécifier l'agent)	
• Agents biologiques :	
• Hépatite A	1321
• Hépatite B	1322
• Agents physiques :	
• Bruit > 80 dB(A)	1203
• Vibrations corps	1214
• Exposition à des contraintes :	
• Port de charges	2022

Nettoyeur d'installations industrielles	
NATURE DES RISQUES POUR LA SANTÉ	CODE
Activité à risque défini :	
• Agents chimiques :	1135
• (spécifier l'agent)	
• Agents physiques :	
• Bruit > 80 dB(A)	1203
• Vibrations corps	1207
• Exposition à des contraintes :	
• Travail de nuit	2024
• Travail posté	2025

Nettoyeur de façades/Nettoyage de murs, sols et plafonds	
NATURE DES RISQUES POUR LA SANTÉ	CODE
• Activité à risque défini :	
• Agents chimiques :	1135
• (spécifier l'agent)	
• Agents physiques :	
• Bruit > 80 dB(A)	1203
• Vibrations corps	1207

Prévention et Intérim

Nettoyeur de bacs, de casiers et palettes (secteur alimentaire)	
NATURE DES RISQUES POUR LA SANTÉ	CODE
Activité à risque défini :	
• Agents chimiques :	1135
• (spécifier l'agent)	
• Agents physiques :	
• Bruit 80 dB(A)	1203
• Chaleur industrielle	1214
• Exposition à des contraintes :	
• Manutention manuelle de charges	2022
• Travail de nuit	2024
• Travail posté	2025

CONSEILS :

- Souvent la surveillance de la santé pour « manutention de charges » peut être évitée lorsque des moyens techniques de soulèvement et de transport de charges et une bonne formation à la manutention sont proposés.

  Voir : **Circulaire CIF 2017 04 Manutention manuelle de charges**

- La répétition inutile d'évaluations de santé peut être évitée par l'utilisation de la Base de Données Centralisée PI-*M*.

3.3 Informations complémentaires

4. PROTECTION DE LA MATERNITÉ

Dès que la travailleuse a connaissance de sa maternité, elle doit en avertir l'agence de travail intérimaire et l'utilisateur.

Des adaptations de poste peuvent être prévues en cas d'exposition :

- À la manutention manuelle de charge ;
- À des maladies infectieuses ;
- Au travail de nuit ;
- Au bruit ;
- À des agents chimiques, nocifs pour la grossesse (voir étiquette).

Voir aussi : **Circulaire CIF 2017 02 Protection de la maternité**

Agent de nettoyage industriel

5. AVIS

Le volet A de la fiche de poste de travail doit être complété par les dates des avis des 3 parties suivantes :

- Le Comité pour la prévention et la protection au travail (CPPT) :
  - Pour les entreprises de moins de 50 travailleurs qui n'ont pas de CPPT, l'avis est demandé à la délégation syndicale et à défaut la participation directe est d'application.
- Le conseiller en prévention du service interne de l'utilisateur
- Le conseiller en prévention-médecin du travail du service interne ou externe pour la prévention et la protection au travail.

6. POINTS D'ATTENTION LORS DE LA VISITE D'ENTREPRISE

6.1 Général

✔ Comment l'accueil est-il organisé dans l'entreprise ?
- Quand et par qui ?
- Les procédures internes sont-elles communiquées ?
  (Par ex. absence, maladie, accident, évacuation, premiers secours, sanitaires, réfectoire, etc.)
- Un parrain ou une marraine seront-ils désignés ?
- Des explications seront-elles données à propos des vêtements de travail et des équipements de protection individuelle ?
- L'accueil est-il enregistré ?

✔ Une personne de confiance/un conseiller en prévention aspects psychosociaux ont-ils été désignés par l'entreprise ? Comment l'intérimaire peut-il contacter ces personnes ?

✔ Quand et comment l'intérimaire reçoit-il les instructions de sécurité à son poste de travail ?
(par ex. une vidéo de sensibilisation à la sécurité, une réunion mensuelle, réunion de « démarrage », fiches d'instructions, etc.)

✔ Dans quelles langues les instructions sont-elles disponibles ?

6.2 Spécifique

✔ Certains diplômes sont-ils exigés ?
- Formation « Sécurité de base » (VCA) ?
- Formation « Garde de sécurité » (IS007) ?
- Formation « Travailler avec des protections respiratoires indépendantes (autonome et non-autonome) » (IS081) ?
- Formation « Pulvérisation à haute pression » (SIR[5]) ?
- Permis de conduire C + Attestation d'aptitude à la conduite ?

✔ Quel type de travail l'intérimaire doit-il effectuer ?

5 SIR signifie Stichting Industriële Reiniging ou fondation pour le nettoyage industriel. Elle a pour but de promouvoir et de réglementer la sécurité dans le domaine du nettoyage industriel. La SIR déploie ses activités en tant qu'opérateur de formation et de certification aux Pays-Bas et en Belgique.

Agent de nettoyage industriel

7. OUTIL DIDACTIQUE

→ Cherchez l'erreur

Retrouvez les 10 erreurs dans le dessin ci-dessous.

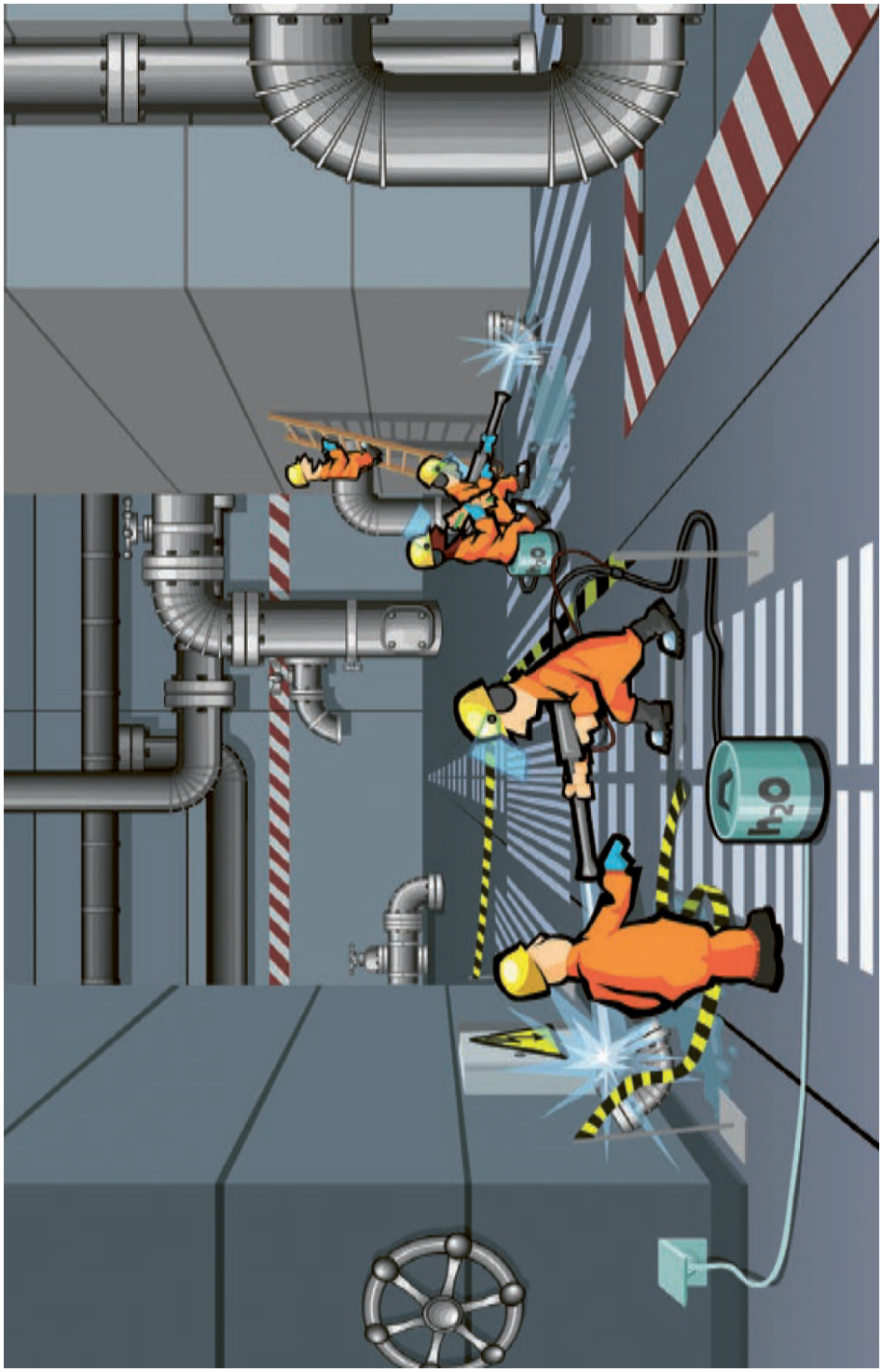

Prévention et Intérim

Solutions

1. Un nettoyeur travaille à proximité d'une installation électrique.
2. Un nettoyeur ne porte pas les équipements de protection individuelle nécessaires, il ne porte pas de gants.
3. Un nettoyeur industriel ne porte pas ses équipements de protection individuelle correctement, son masque n'est pas bien ajusté.
4. Un nettoyeur industriel est en train de manger à proximité de la zone de travail.
5. Quelqu'un est en train de nettoyer à côté d'un collègue debout sur une échelle.
6. Une zone de travail n'est pas entièrement délimitée.
7. Il manque la signalisation pour délimiter une des zones de travail.
8. Il n'y a pas d'avertissement pour signaler que le sol est humide/glissant.
9. Il y a deux personnes au travail sans protection auditive.
10. Un nettoyeur industriel a le bas de son pantalon inséré dans ses bottes.

8. REMARQUES ET CLAUSE DE NON-RESPONSABILITÉ

Remarques

Les risques auxquels sont exposés les travailleurs, même lorsqu'il s'agit de ceux encourus pour une même fonction, varient d'une entreprise à l'autre, d'un poste de travail à l'autre, voire même d'une tâche à l'autre. Ce document ne peut donc jamais être utilisé comme une analyse de risques ou comme une liste d'EPI à utiliser. Dans le meilleur des cas, il peut servir de source d'inspiration. L'emploi de tout ou d'une partie seulement de ce document sans tenir compte, simultanément, des risques réels ou des conditions de travail réelles peut entraîner des accidents ou des incidents.

Clause de non-responsabilité

Le contenu de ce document n'est présenté qu'à titre informatif et à des fins didactiques. Lors de son téléchargement et lors de sa consultation, il est recommandé de prendre connaissance de la clause de non-responsabilité émise PI sur le site **www.fichepostedetravail.be**.

Prévention et Intérim ne saurait être tenu responsable des inexactitudes ou de l'incomplétude des informations fournies par le présent document. Enfin, l'on rappellera que les informations qu'il contient ne sont pas adaptées à des circonstances personnelles ou spécifiques. L'utilisateur ne devant ainsi pas les considérer comme des conseils personnels, professionnels ou juridiques.

Les sites Web tiers auxquels il est fait référence dans le document ne relèvent pas de la responsabilité de PI.

9. VERSION ET DATE

Version 1, Août 2019